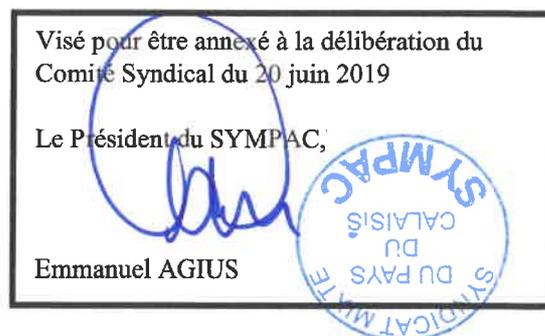


Rapport Synthétique du Compte Administratif

2018



Présentation du Compte Administratif 2018

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le Sympac. Elle sera, comme le compte administratif 2018, disponible sur le site internet du Syndicat.

Le compte administratif retrace l'exécution de l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2018.

I. Résultats de l'exercice et affectation

A. Résultats de l'exécution 2018

Le résultat de l'exécution retrace l'ensemble des recettes et dépenses effectuées par la collectivité entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'exercice.

Le résultat d'exécution de l'exercice 2017 présente un déficit de 2 149,37€ composé d'un déficit de fonctionnement de 16 844,22€ et d'un excédent d'investissement de 14 694,85€.

RESULTATS DE L'EXERCICE 2018			
	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	16 230,00 €	362 288,57 €	378 518,57 €
Recettes	30 924,85€	345 444,35 €	376 369,20 €
Solde	14 694,85 €	- 16 844,22 €	- 2 149,37 €

B. Résultats de clôture et résultat global

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution de l'exercice qui vient de se terminer et y additionne les résultats de l'exercice précédent. Le résultat global (ou final) ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser (opérations commencées au 31 décembre mais non terminées) en section d'investissement.

RESULTATS GLOBAL DE L'EXERCICE 2018			
	Investissement	Fonctionnement	Total
Solde d'exécution	14 694,85 €	-16 844,22 €	- 2 149,37 €
Résultat reporté de 2017	137 926,93 €	177 179,81 €	315 106,74 €
Résultat de clôture 2018	152 621,78 €	160 335,59 €	312 957,37 €
Restes à réaliser	- 7 700 €		- 7 700 €
Dépenses	7 700 €		7 700 €
Recettes	0 €		0 €
Résultat global	144 921,78 €	160 335,59€	305 257,37 €

L'exercice 2018 est clôturé avec un résultat positif de 305 257,37€. Les restes à réaliser constatés fin 2018 s'établissent à 7 700€.

II. Analyse et détails du Compte Administratif 2018

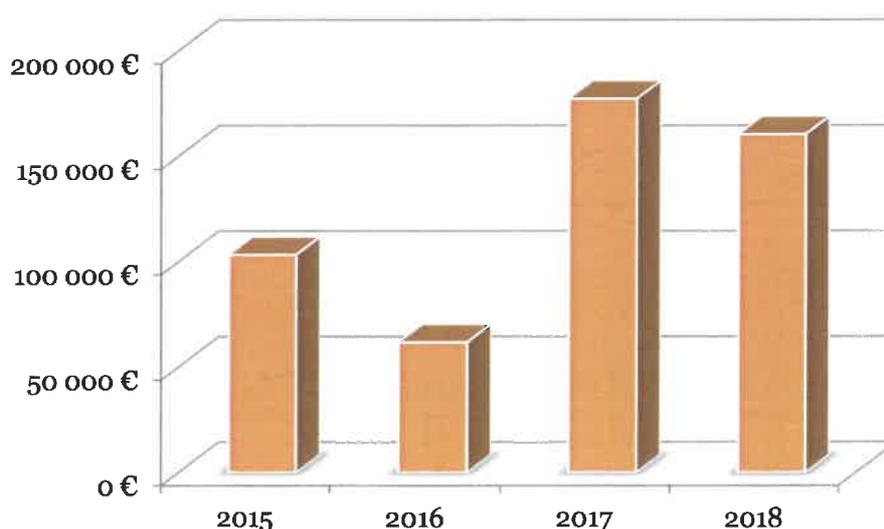
A. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est clôturée avec un résultat positif de 160 335,59€ correspondant à un déficit d'exécution 2018 de 16 844,22€ et de la reprise de l'excédent 2017 reporté de 177 179,81 €.

1. Solde de la section de fonctionnement

	2015	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	456 686,83 €	372 749,49 €	496 940,60 €	345 444,35 €
Dépenses de fonctionnement	479 084,65 €	414 258,58 €	381 514,83 €	362 288,57 €
Résultat d'exécution	-22 397,82 €	-41 509,09 €	115 425,77 €	-16 844,22 €
Résultat N-1 reporté	125 660,95 €	103 263,13 €	61 754,04 €	177 179,81 €
Résultat de fonctionnement	103 263,13 €	61 754,04 €	177 179,81 €	160 335,59 €

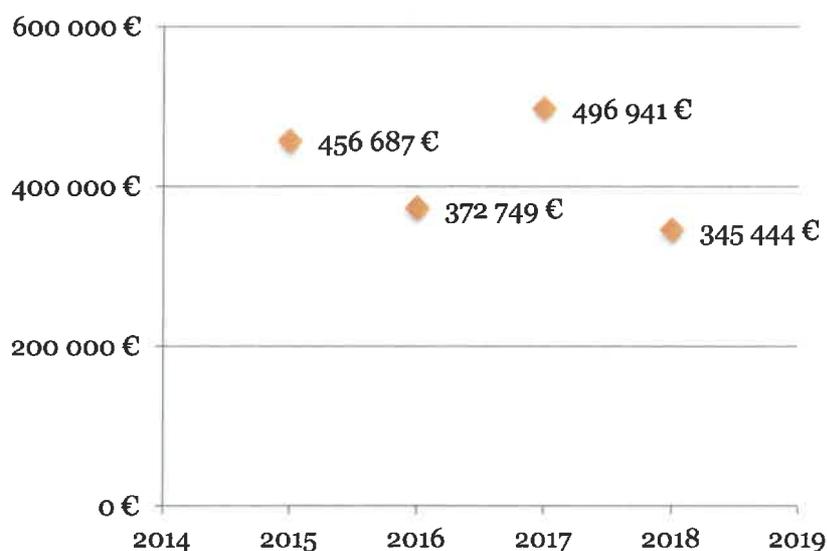
Après avoir connu une amélioration nette du solde de la section de fonctionnement en 2017 par rapport à l'exercice 2016, le solde de 2018 diminue légèrement tout en gardant une proportion plus que convenable.



2. Recettes de fonctionnement

Au Compte Administratif 201, les recettes de fonctionnement sont de 345 444,35€

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



Il est observé une chute des recettes réelles de fonctionnement sur l'exercice 2018. Cette diminution s'explique par une légère baisse de la participation des EPCI au vu de la diminution du nombre d'habitant et de l'encaissement sur 2017 de différentes recettes 2016 (poste de gestionnaire et animateur LEADER)

3. Dépenses de fonctionnement

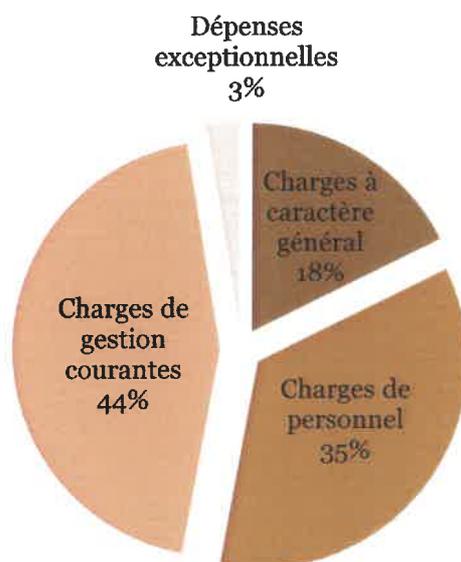
Les dépenses de la section de fonctionnement au compte Administratif 2018 sont de 362 288,57€ dont 333 731,18€ de dépenses réelles.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



La diminution des dépenses réelles de fonctionnement entre les exercices 2017 et 2018 s'explique en partie par l'absence du directeur du SYMPAC sur la moitié de l'exercice 2018 engendrant de ce fait une diminution de la masse salariale.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2018



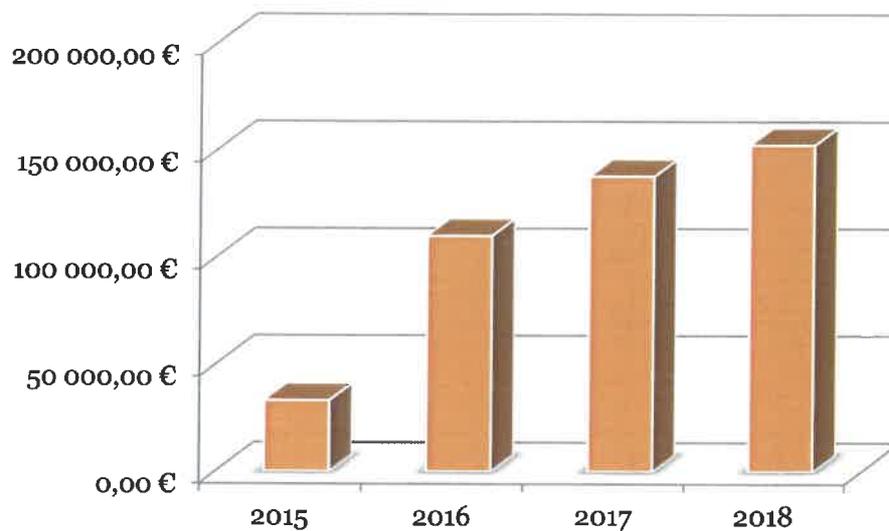
B. Section d'investissement

La section d'investissement est clôturée avec un résultat positif de 152 621,78€ correspondant à un excédent 2018 de 14 694,85€ et à la reprise du résultat positif 2017 reporté de 137 926,93€.

Le solde net des engagements reportés sur l'exercice 2019 (restes à réaliser en dépenses et en recettes) est de - 7 700€, ce qui porte le résultat global en investissement à 144 921,78€.

1. Solde de la section d'investissement

	2015	2016	2017	2018
Recettes d'investissement	55 520,35 €	92 589,72 €	38 895,64 €	30 924,85 €
Dépenses d'investissement	67 254,83 €	15 632,22 €	11 034,80 €	16 230,00 €
Résultat d'exécution	-11 734,48 €	76 957,50 €	27 860,84 €	14 694,85 €
Résultat N-1 reporté	44 843,07 €	33 108,59 €	110 066,09 €	137 926,93 €
Résultat d'investissement	33 108,59 €	110 066,09 €	137 926,93 €	152 621,78 €



2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2018 à 16 230,00€.

Ces dépenses portent le changement de logiciel comptable et la création du site internet pour l'opération : le Calaisis on y prend Goût.

3. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 30 924,85 € dont 2 367,46€ de recettes réelles.

Les recettes réelles correspondent à l'encaissement de la FCTVA, tandis que le recettes d'ordre sont liées aux écritures d'amortissement.

